CERACOL 615

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : CERACOL 615

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : BYK USA LLC
524 South Cherry Street
Wallingford CT 06492
Téléphone : (203) 265-2086
Visitez notre site Web : www.byk.com
Adresse e-mail : BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com

Numéro d'appel d'urgence : 203-265-2086; CHEMTREC 1-800-424-9300 / +1 703-527-3887

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Additif à base de cire
Restrictions d'utilisation : Reportez-vous à la section 15 pour les restrictions qui peuvent s'appliquer

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

Liquides inflammables : Catégorie 4

Éléments d'étiquetage SGH

Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H227 Liquide combustible.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/ des étincelles/ des flammes nues/ des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
Intervention:
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.
Stockage:
P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
Elimination:
P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange
Nature chimique : Dispersion de cire microcristalline
Composants dangereux

Composant	No.-CAS	Concentration (%)
(2-Methoxyméthyléthoxy)propanol [MMP]	34590-94-8	>= 80 - < 81

L'identité spécifique/pour cent de poids des ingredient(s) propriéte est confidentielle

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Pas d'information disponible.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone (CO2)
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Manipuler comme un produit chimique industriel.
Pas sensible a l'impact mecanique.
Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone

Information supplémentaire : Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées.

		Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.
Équipements de protection particuliers des pompiers	:	Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	:	Eliminer toute source d'ignition. Porter un equipement protecteur: lunettes, gants et un appareil réspiratoire.
Précautions pour la protection de l'environnement	:	Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	:	Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger	:	Éviter la formation d'aérosols. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
Conditions de stockage sures	:	Défense de fumer. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
Matières à éviter	:	Conserver à l'écart des agents oxydants. Conserver à l'écart des acides forts.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
(2-Methoxyméthyléthoxy)propano	34590-94-8	TWA	100 ppm	ACGIH

l [MMP]				
(2-Methoxyméthyléthoxy)propanol [MMP]		STEL	150 ppm	ACGIH
(2-Methoxyméthyléthoxy)propanol [MMP]		TWA	100 ppm 600 mg/m3	OSHA Z-1

Mesures d'ordre technique : Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : A moins que le moniteur d'air montre que les niveaux de vapeurs/brumes/poussières sont inférieurs au seuil admissible d'exposition porter un respirateur correctement ajusté (approuvé NIOSH) pendant l'exposition au produit.

Protection des mains

Matériel : Caoutchouc nitrile

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Porter des vêtements de travail propres, à manches longues et couvrant les jambes.
Des vêtements protecteurs et résistants aux produits chimiques doivent être portés si il y a possibilité d'éclaboussements.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide
Couleur : blanc cassé
Odeur : non significatif(ve)
Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : 6, (68 °F (20 °C)) Méthode: 10% in water

Point/intervalle de fusion : 172 °F (78 °C)
(1,013 hPa)

Point/intervalle d'ébullition	:	363 °F (184 °C) (1,013 hPa)
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	167 °F (75 °C) Méthode: 49 (Pensky-Martens), coupelle fermée
Limite d'explosivité, supérieure	:	14 % (v)
Limite d'explosivité, inférieure	:	1.1 % (v)
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative/Densité spécifique	:	Donnée non disponible
Densité	:	0.95 g/cm3 (68 °F (20 °C))
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	complètement miscible
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Température d'inflammation	:	Donnée non disponible
Décomposition thermique	:	Donnée non disponible
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	80 mPa.s (68 °F (20 °C))

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Stabilité chimique	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Possibilité de réactions dangereuses	:	MMP peut former des peroxydes dont la stabilité n'est pas connu. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Conditions à éviter	:	Chaleur, flammes et étincelles.
Matières incompatibles	:	Acides forts et oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	:	Donnée non disponible

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables
Inhalation
Ingestion
Yeux
Absorption par la peau
Contact avec la peau

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Donnée non disponible

Composants:

34590-94-8 (2-Methoxyméthyléthoxy)propanol [MMP]:

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 (Rat): 5,200 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	:	CL50 (Rat): > 50 mg/l
Toxicité aiguë par voie cutanée	:	DL50 (Lapin): 9,500 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

Composants:

34590-94-8 (2-Methoxyméthyléthoxy)propanol [MMP]:
Espèce: Lapin
Résultat: irritation légère

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

Composants:

34590-94-8 (2-Methoxyméthyléthoxy)propanol [MMP]:

Espèce: Lapin
Résultat: Irritation légère des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

Composants:

34590-94-8 (2-Methoxyméthyléthoxy)propanol [MMP]:
Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Cancérogénicité

IARC	Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.
OSHA	Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérogènes réglementés.
NTP	Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.

Toxicité à dose répétée

Produit:

Remarques: Pas de risques connus de maladie chronique.

Toxicité par aspiration

Composants:

34590-94-8 (2-Methoxyméthyléthoxy)propanol [MMP]:
La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

Expérience de l'exposition humaine

Produit:

Inhalation:

Symptômes:	De fortes concentrations sont irritantes pour les voies respiratoires. Peut causer maux de tète, étourdissement, nausée, vomissement, ainsi que dépression du SNC (somnolence, perte de coordination, fatigue).

Contact avec la peau:

Symptômes: Le contact de la peau peut irriter.

Contact avec les yeux:

Symptômes: Le contact de la peau peut irriter.

Ingestion:

Symptômes: L'ingestion provoquera probablement l'irritation de la voie digestive; des fortes dosages peut causer une dépression du SNC.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: L'absorption 10-20 ml/kg MMP peut causer une dépression du SNC (lapin). ACGIH-TLV-TWA pour MMP = 100 ppm (peau)

Remarques: Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Produit:

Résultats des évaluations PBT et vPvB	:	Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.
Réglementation		40 CFR Protection de l'Environnement ; Partie 82 de la protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I
Remarques		Ce produit ni ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B").
Information écologique supplémentaire	:	Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

EPA code (s) de déchets dangereux	:	Non applicable
Déchets de résidus	:	Ne pas jeter les déchets à l'égout. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés. Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
Emballages contaminés	:	Vider les restes. Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides. Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

IATA-DGR
Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG
Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

49 CFR
Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Rght-to-Know]

US. EPA CERCLA Substances Dangereuses (40 CFR 302)

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans CERCLA.

SARA 304 - Notification de déverrouillage d'urgence

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ en section 304 de EHS.

US. EPA Loi sur le Planification des Mesures d'Urgence et Droit à l'Information des Travailleurs et du Public (EPCRA) SARA Title III Section 302 Substance Extrêmement Dangereuse (40 CFR355, Appendix A)

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans SARA 302.

SARA 311/312 Dangers : Par le 13 juin 2016 Federal Register remarquez, l'EPA a harmonisé les catégories de danger EPCRA 311/312 avec la communication des dangers 2012 OSHA standard de classification et d'étiquetage des produits chimiques (p. ex. GHS). Veuillez vous reporter à la Section 2 de la FDS pour identifier les catégories de danger qui convient pour les rapports.

SARA 302 : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCMI Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

Non-volatile (poids) : 20 %

L'information non-volatile n'est pas des spécifications.

Massachusetts Right To Know

(2-Methoxyméthyléthoxy)propanol [MMP]	34590-94-8

Pennsylvania Right To Know

(2-Methoxyméthyléthoxy)propanol [MMP]	34590-94-8
Cires	-

New Jersey Right To Know

(2-Methoxyméthyléthoxy)propanol [MMP]	34590-94-8
Cires	-

U.S.: Nombre Secret Commercial d'Enregistrement de New Jersey pour le proudit (NJ TSRN) : 800963-5847

Prop. 65 de la Californie
Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à la reproduction.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Nous certifions que tous les composants de ce produit sont énumérés sur le inventaire de TSCA ou ne sont pas sujets aux conditions d'avis par 40 CFR 720 30(h).

Liste active de l'inventaire TSCA : Tous les composants de ce produit sont répertoriés comme actifs et/ou sont exemptés

Aucune substance n’est soumise à une règle nouvelle d’utilisation importante.

Aucune substance n’est soumise aux exigences TSCA 12 (b) en matière de notification d’exportation.

DSL : Nous certifions que tous les composants sont énumérés sur le LIS LCPE.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision : 05/12/2022

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être

applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.